



Salle / Lieu

Salle Pierre-Mercure

SPM

Adresse

Le Centre Pierre-Péladeau

[Google Maps](#)

<https://goo.gl/maps/QcbTnyiGSqcHrC7w8>

Entrée des techniciens

1485 Rue Sanguinet, Montréal, QC H2X 3X3

[Google Maps](#)

<https://goo.gl/maps/Uc7KaiC753MPnf828>

Stationnement

Pas de stationnement gratuit.
Stationnement dans la rue.
Stationnement payant intérieur à proximité.

Transport en commun

Métro : Berri-UQÀM (Lignes orange, verte & jaune)
Bus : 150, 30, 427, 465, 55, 715 & 747

Équipe(s) Maison

Carol Lechasseur	H-Carp (Chef machiniste)
Vacant	H-Fly (Chef cintrier)
Vincent Sauvé	H-Lx (Chef éclairagiste)
Bruno Galante	H-Audio (Chef son)
Patrick Carrière	Technicien
Martin Jannard	Technicien
Claude Boissonneault	Technicien
François Thibault	Technicien
Jens Leclerc	Technicien
François Bastarache	Technicien
Marie Vaillancourt	Technicienne
Philippe Hébert	Technicien
Gabriel Duplain	Technicien
Yan-Sébastien Latour	Technicien
Maksymilian Wrobel	Technicien

TOUJOURS SE RAPPORTER AU CHEF MACHINISTE

Console(s) LX

ETC 72/144
ETC Ion X20

Console(s) Audio

SD8
Midas Venice

Responsable

Jean Paquette

Agent de Logistique

Service de paie

David Perreault

514-987-4691 #2920

perreault.david@uqam.ca

Délégués sociaux

deleguessociaux@iatse56.com

Délégué d'atelier

Vincent Sauvé

delegue56uqam@gmail.com

Outils

Obligatoires

Bottes ou chaussures de sécurité
Marteau
Paire de pinces
Tournevis à têtes variables
Clef à molette
Couteau ou exacto
Ruban à mesurer

Suggérés

Casque
Lampe de poche
Clef Allen 5/16
Multi-outils (leatherman ou gerber)
Gants de travail

Il est toujours conseillé d'apporter sa propre bouteille d'eau au travail.

Toutes communications adressées aux adresses courriels précédemment mentionnées doivent être faites avec respect et courtoisie. Tout autre type de comportement ne sera pas tolérés et les messages de cette nature seront tout simplement ignorés et soumis à une enquête du Bureau Exécutif.

Dans ce document, l'usage exclusif de certains génériques masculins ne vise qu'à alléger le texte et n'implique aucune discrimination. Les expressions de genre masculin s'entendent également au féminin.

Chef Machiniste

Il est en charge de l'ensemble de l'équipe lors de toutes les étapes liées à un montage, spectacle, démontage et toutes autres tâches connexes. Il est le premier appelé sur la plus grande majorité des appels. Il est aussi le chef du département « Machiniste » et il est la personne qui fait le pont entre les techniciens et l'employeur. Il doit avoir des compétences et de l'expérience à ce poste.

Chefs de département

Ils sont en charge de leur département respectif lors de toutes les étapes liées à un montage, spectacle, démontage et toutes autres tâches connexes liées à leur propre département. Ils sont les premiers appelés dès que de l'équipement de leur département doit être installé, géré ou manipulé. Ils doivent avoir des compétences et de l'expérience à ce poste.

Délégués sociaux

Les délégués sociaux sont des personnes ressources intervenant dans le cadre syndical ayant pour tâche d'être à l'écoute des collègues en vue d'améliorer leur qualité de vie en milieu de travail et en général. Pour la liste des membres qui occupent cette fonction, vous pouvez aller au bas de cette page : <https://iatse56.com/notre-equipe/>.

Délégué d'atelier

Il est le délégué syndical lié à une unité d'accréditation spécifique. Il fait partie de l'équipe maison et fait le lien entre son lieu de travail et le bureau exécutif du syndicat. Il est la référence dès qu'il s'agit de l'application de la Convention Collective propre à son unité. Il peut être amené à gérer la grande majorité des dossiers relatifs à celle-ci, tout cela en consultant le bureau exécutif.

**AVEC LE
LOCAL 56,
IL FAUT
TOUJOURS...**

...ÊTRE PONCTUEL, PROFESSIONNEL ET RESPECTUEUX,

...SE PRÉSENTER AU CHEF MACHINISTE AVANT CHAQUE APPEL,

...REEMPLIR UN RAPPORT D'ACCIDENT LORSQU'ON SE BLESSE,

...S'HABILLER EN NOIR POUR LES APPELS « SPECTACLE »,

...S'ADRESSER AU CHEF MACHINISTE OU À SON
CHEF DE DÉPARTEMENT S'IL Y A UN PROBLÈME.

PAIE

Cycle de paie

14 jours, du lundi au dimanche, payés à chaque 2 semaines le jeudi après la période

Salaires

	Rég.	150%	200%	Show	Autre	Note
Chef	29.69\$	44.54\$	59.38\$	173.75\$		
Technicien(ne)	25.76\$	38.64\$	51.52\$	155.79\$		

À ces taux s'ajoutent des bénéfices marginaux tel que prévu dans la Convention Collective en vigueur.

Cotisation syndicale

Membre	2%
Permissionnaire	10%